

infligea-t-il une correction à l'amant ? M. Boy le pense et on est bien près de le présumer avec lui, car c'est contre le mari qu'Olivier tournera toute sa haine; c'est à lui qu'il écrira que sa femme est une misérable ; honteuse vengeance qui fait plus de tort à l'homme de Cahors qu'à sa victime.

Lâcheté, infamie qui a longtemps trompé les historiens, mais dont le temps a fait justice. Olivier eût-il été amant heureux qu'il aurait dû se taire. En calomniant, il a mérité le mépris de la postérité.

Déjà MM. de Ruolz, Bregnot du Lut et Cochard avaient protesté en faveur de notre compatriote, mais ils n'avaient pas en main les preuves et les détails de M. Charles Boy. Déjà, trois siècles avant eux, François de Billon avait proclamé l'innocence de Louise, dans un livre bizarre intitulé : *Le fort inexpugnable de l'honneur au sexe féminin*; Gabriel de Saconay, un prêtre ; Jacques Peletier, du Mans, savant mathématicien ; l'honnête Paradin, Maurice Scève, l'avaient appelée sage et vertueuse demoiselle; Clémence de Bourges, son amie, Clémence dont la réputation si pure fut inattaquable et inattaquée, accepta la dédicace des œuvres de Louise; Ennemond Perrin, si bon juge de la conduite de sa femme, lui laissa toute sa fortune. Enfin, le testament lui-même de la belle Cordière, si calme, si religieux, si exempt de remords, prouve une vie, sinon fort recueillie, du moins exempte de désordres et de crimes. Tous ces faits, tous ces écrits, ces témoignages ne doivent-ils pas contrebalancer les satires ou les injures de Calvin, Rubys, Olivier de Magny, Bayle, Sainte-Beuve ou Blanchemain?

A ceux qui nous parleraient du siège de Perpignan, M. Boy expliquera que cette aventure ne conduisit pas le *capitaine Loys* jusques dans les Pyrénées, mais que tout se passa dans un tournoi brillant donné à Henri II, dans notre Ville, joute qui vit la noblesse lyonnaise combattre vaillamment sous les yeux du roi, de Catherine de Médicis et de la Cour (i). Il n'y eut ce jour-là de pris qu'une citadelle de convention, imitant et rappelant la forteresse lointaine que le Dauphin avait jadis assiégée (2). A cette fête, Louise fit éclater son audace, sa

(0) 1:48.

(i) :J42.